

LISTE DES PIÈCES EXIGÉES POUR UNE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

PIECES A FOURNIR lors de l'inscription administrative ou le retrait de la carte étudiante	PREMIERE INSCRIPTION A L'UGA	RE-INSCRIPTION A L'UGA
Récapitulatif d'inscription imprimé à la fin de l'IA Web ou dossier téléchargé, rempli et signé.	X	X
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passport + original à présenter	X	
Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (inscription en licence 1 DUT 1 PACES) + original à présenter.	X	
Photocopies des relevés de notes ou attestation de réussite du titre (diplôme français) permettant l'inscription (inscription en licence 2 et 3 et master) + original à présenter.	X	
Photocopies du diplôme (diplôme étranger) justifiant l'admission traduit + original à présenter.	X	
Attestation de responsabilité civile couvrant l'année universitaire 2017-2018 au nom de l'étudiant (sauf pour les étudiants ne suivant pas les enseignements à l'Université : EAD, IFSI, CPGE)	X	X
Numéro de sécurité sociale reçu en Terminale (première inscription en licence 1) ou copie de la carte d'assuré social de l'étudiant ou attestation d'assuré social de l'étudiant ou ayant droit des parents.	X	
Etudiants français âgés de moins de 26 ans : photocopie du certificat de la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD) ou « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC).	X	
Si vous êtes concerné(e)		
Etudiants Boursiers, photocopie de l'attribution de bourse (attention : il n'y a pas de statut boursier sur certains Diplômes	X	X

d'Université, et sur les Certificats d'Université).		
Situation universitaire de votre université d'origine (si vous venez d'une autre université française).	X	
1 photo d'identité (2 cm x 2 cm) (non scannées et pas de copie) avec nom et prénom au dos si vous ne vous présentez pas dans un centre d'inscription pour retirer votre carte étudiante (IFSI, CPGE, enseignement à distance,...)	X	X
Justificatif d'exonération de la cotisation au régime de sécurité sociale étudiant. l'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire sauf cas particuliers (régimes particuliers des parents, salariés ayant un contrat couvrant l'année universitaire 1 ^{er} septembre au 31 août), ayant droit du conjoint, affiliation dans un autre établissement, contrat d'apprentissage ...). Consultez la notice sur la sécurité sociale sur le site web de l'Université.	X	X
Carte européenne d'assurance maladie (étudiants de l'UE).	X	X
Autorisation d'inscription ou lettre, mail d'acceptation Ecandidat (suivant les cas) si vous êtes : - titulaire d'un diplôme étranger - concernée par une Validation d'Acquis, une validation d'études, une VAPP, - inscription dans une formation sélective. - transfert	X	X
Stagiaires formation continue, reprise d'études : photocopie du contrat établi avec le service formation continue ou attestation du service de la formation continue.	X	X
- Photocopie de la carte pupille de la nation.	X	X
- carte d'invalidité supérieure ou égale à 80%.	X	X
- Attestation du directeur régional pour les sportifs de haut niveau année 2017-2018.	X	X
Master 2 MEEF premier et second degré et DU alternant: justificatif d'admission au concours.	X	X
- Photocopie de la carte étudiante et du décompte des droits (en cas d'inscription	X	X

parallèle dans une autre université ou de changement d'université).		
-Année de césure : photocopie du contrat de césure	X	X
- Réorientation en licence 1 fin de semestre 1 : carte étudiante et décompte des droits	X	X
- Auditeurs libres : copie d'une pièce d'identité	X	
- inscription en CU des étudiants de l'UGA : photocopie du décompte des droits de la carte étudiante		X

Vous devez avoir un moyen de paiement, CB, chèque, mandat cash, si vous n'avez pas réalisé votre inscription avec paiement par le web ou pour éventuellement compléter le paiement de votre inscription.